

Nous et Dans les domaines	Une interco avec Martignas	La CDC de Cestas Canéjan	La CUB, puis la métropole
Développement économique	Des synergies sont possibles afin d'optimiser les ZA existantes et favoriser l'emploi, Repenser » les deux communes en terme d'aménagement des zones commerciales et industrielles. Etre complémentaires et non concurrentes.	Les synergies semblent plus lointaines et donc sans intérêt communautaire évident	C'est cette zone qui est la plus « attrayante » pour le développement économique. Accès à Aéroparc et au pôle d'excellence aérospatial. Nous deviendrions partie prenante dans l'administration de l'aéroport et des axes reliant notre commune à ces pôles économiques
Transports	Les échanges sont soit de proximité (commerces, associations, etc.) soit de transit (accès aux ZA de Martignas, Mérignac, le Haillan)	Aucune synergie évidente pour les transports, si ce n'est un possible aménagement de l'accès à la gare de Pierroton et à l'échangeur A63	A l'évidence c'est vers cette zone que réside l'essentiel de nos problèmes de transport quotidiens et donc vers elle que se trouvent les éventuelles solutions communes. C'est la zone la plus attrayante par le nombre et la diversité des équipements. Une amélioration des transports vers le tram permettrait un meilleur accès aux équipements de culture et de loisirs existants
Aménagement de l'espace	Envisager les aspects sociaux, collectifs avec notre voisine est évidemment possible	Des développements d'intérêt communautaire sont peut-être possible, mais nous n'en voyons pas à ce jour	Dès à présent, au travers du SCOT notamment, le développement urbain est intégré aux besoins de la zone métropolitaine. Mais à ce jour notre influence est faible. Une intégration nous rendrait plus acteurs.
protection et mise en valeur de l'environnement	Nos deux villes ayant les mêmes problématiques, les solutions sont communautaires, et elles le sont déjà au travers de syndicats, y compris la DFCI	?	Peu d'intérêt communautaire dans ce domaine si ce n'est apporter une aide à la protection des espaces forestiers.
création, aménagement et entretien de la voirie	Une communauté de moyens peut être mise en œuvre pour engager une étude communautaire d'un schéma de circulation intra / extra muros.	Le seul axe vraiment commun, la RD 211 est du seul ressort du Conseil Général, mais Il existe aussi le Chemin de la poudrière qui permet de relier notre commune à Cestas et Canéjan ainsi que le Chemin du blayais.	Comme la CUB actuellement, les axes RD 106, RD 213 et RD 211 resteraient dans le champ d'action du CG 33, (La CUB a délégué les axes départementaux au CG33), mais le reste de la voirie serait communautaire aussi.
construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs	Dans ce domaine, nous aurions un intérêt à mutualiser nos besoins pour des équipements lourds tels piscines et stades	Aucune synergie évidente sauf à établir Des programmations de spectacles dans les salles existantes...	La structure Métropole répondrait pour une part à nos besoins en infrastructures, sans occulter les besoins strictement communaux.